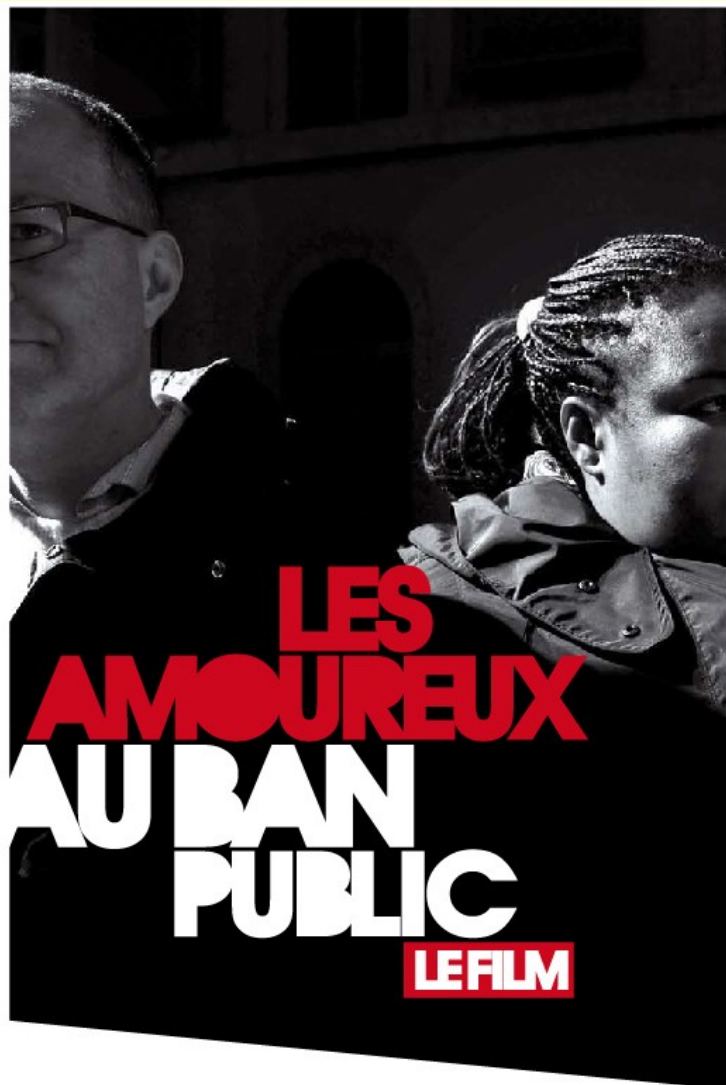


les chaises vides



Bulletin intérieur du Collectif de défense des sans-papiers 02 — N°77 — 17 janvier 2012

Nous préparons la Saint Valentin des sans papiers



★ **Samedi 21 janvier : 14 h.30**,
maison des syndicats : réunion de préparation de la projection des « Amoureux au ban public »

La projection publique aura lieu

★ **Vendredi 17 février à 20 h.30**,
salle de la mutualité, en présence de Pauline,
de l'association Les Amoureux au ban public

Une action des parents d'élèves de l'École du Centre à Soissons

Bonjour,

Je voudrais attirer votre attention sur un sujet qui me tient à cœur.

Elisa a dû fuir l'Angola (Cabinda /guerre civile/ violences graves à son égard et envers sa famille proche qui a été tué sous ses yeux dont son fils âgé alors de 3 ans) en 2007 avec ses deux enfants, Anifa (11 ans) et Fabricio (5 ans) et cela fait plus de 4 ans qu'ils vivent dans la peur, dans l'insécurité matérielle et psychique. Après de nombreuses démarches administratives, ils se retrouvent dans une impasse, toujours sans papiers.

Ces enfants, doivent vivre dignement, et poursuivre leur scolarité à Soissons. En effet, scolarisés dans notre école (l'école du centre de Soissons) depuis plus d'un an, parfaitement intégrés, leurs chaises ne doivent pas rester vides.

Après la trêve hivernale, la maman et ses deux enfants risquent de se retrouver à la rue. Pour le moment ils sont hébergés dans un foyer d'accueil d'urgence.

Nous avons été alertés grâce à une lettre écrite par Anifa à la directrice de l'école. Dans cette lettre bouleversante, Anifa parle sans honte de la peur qui pèse sur leur vie, de la misère dans laquelle sa famille vit. Elle s'indigne, du haut de ses 11 ans et ne comprend pas pourquoi la France ne peut rien faire. Elle parle aussi de la peur d'un retour forcé dans un pays où les soldats veulent leur mort.

Nous, parents d'élèves, amis, voisins, nous demandons que cette famille retrouve la sérénité et que l'on procède à un examen approfondi et bienveillant de leur situation en vue de l'obtention de titres de séjour.

Si vous êtes sensible à leur histoire, je vous encourage à aller signer la pétition et à faire suivre cet Email à vos contacts.

Céline Prissimitzis, une maman indignée !

Adresse de la pétition :

<http://www.lapetition.be/petition.php?petid=10892>

Pétition

Abdelmajid doit rester à Soissons avec son épouse



Monsieur le Préfet,

Abdelmajid est marocain. Il est entré légalement en France. Il vit parmi nous, à Soissons. Il est marié depuis 2009 avec une Française et vous avez reçu les preuves nombreuses de leur vie commune. Il maîtrise parfaitement le français. Il est diplômé en informatique de gestion et dispose d'une promesse d'embauche sérieuse.

Vous lui avez adressé successivement une invitation à venir à la préfecture avec son épouse, puis, de façon incompréhensible, une OQTF (Obligation de Quitter le Territoire Français).

Nous vous demandons de ne pas séparer un couple, de laisser Abdelmajid vivre parmi nous et nous vous faisons savoir notre détermination à soutenir ce couple. Faites en sorte qu'une issue positive soit trouvée à cette situation.

Prénom, nom	Profession	Commune	Signature

Envoyez les pétitions remplies à CDSP 02

7 rue des Fonds d'Envaux 02380 VERNEUIL-SOUS-COUCY

ou par e-mail : cdsp02@wanadoo.fr

Vous pouvez signer la pétition en ligne : <http://www.educationsansfrontieres.org/P1643>

Collectif de défense des sans papiers de l'Aisne,

membre de RESF (Réseau Education sans frontières)

soutenu par de nombreux mouvements de jeunesse, organisations humanitaires, politiques, syndicales, de défense des Droits de l'Homme...